

AVIS DE VACANCE DE POSTES

Avis de vacance d'un poste d'adjoint des cadres hospitaliers devant être pourvu au choix

NOR : SJS0840172V

Un poste d'adjoint des cadres hospitaliers, à pourvoir au choix, en application du 3° de l'article 7 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, est vacant au centre hospitalier local de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

Peuvent faire acte de candidature les adjoints administratifs hospitaliers et les permanenciers auxiliaires de régulation médicale des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 remplissant les conditions fixées à l'article 7-3° du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié.

Les candidatures devront être adressées, par écrit, le cachet de la poste faisant foi, au directeur du centre hospitalier local de Brie-Comte-Robert, 17, rue Petit-de-Beauverger, 77255 Brie-Comte-Robert, dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel*.